Yann CUCHERAT Adjoint au Maire de Lyon Délégué aux Sports, aux Grands Évènements et au Tourisme

Lyon, le 22 janvier 2020

Madame Nathalie PERRIN-GILBERT Maire du 1er arrondissement de Lyon

Madame la Maire,

Dans la perspective du Conseil Municipal du 27 janvier 2020, vous avez transmis une question relative aux usagers du site sportif Généty-Duplat. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les éléments de réponse à votre demande.

Le complexe sportif Généty-Duplat, situé sur le plateau de la Croix-Rousse, est composé du gymnase Généty et du skatepark intégré au stade Roger Duplat, sur lequel se pratiquent de nombreuses activités sportives, comme l'athlétisme, le basketball, ou encore, le tennis de table.

Ce skatepark est né de la concertation tenue avec de jeunes habitants du quartier, la mairie du 1^{er} arrondissement, et la Mairie Centrale. Des pratiquants expérimentés, provenant notamment de l'association 'Génération Roller', ont également participé à la conception de cet équipement inauguré à l'automne 2017.

Initialement ouvert au public en dehors des temps scolaires et des activités Divertisport, ce skatepark a connu un très fort succès dès sa mise en service. Afin de répondre à cette attente, la mairie d'arrondissement a souhaité étendre les horaires de l'équipement lors de la rentrée 2018.

C'est ainsi que pour permettre une cohabitation intelligente entre les nombreux utilisateurs scolaires et les usagers du skatepark, la Ville de Lyon et la mairie du 1er arrondissement ont décidé de créer une clôture permettant de délimiter les espaces de pratiques.

Celle-ci devrait être effective à la fin du premier trimestre 2020.

Le montant de cet investissement complémentaire sera de 31 500 \in . Il viendra s'ajouter aux 215 000 \in financés par la Ville de Lyon pour la création de ce skatepark.

La mairie du 1^{er} arrondissement propose quant à elle de recourir à un prestataire afin d'élargir les horaires d'ouverture du site, en particulier les week-end et lors de la période estivale.

En conclusion, et alors que la France s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques 2024, ces espaces sportifs, créés en concertation avec les habitants, ont une vocation résolument tournée vers l'accessibilité, la pratique du sport pour tous et doivent, à l'avenir, pouvoir se multiplier sur l'ensemble de notre territoire afin d'étoffer l'offre sportive de notre collectivité.

En espérant que ces éléments répondront à vos questions, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Yann CUCHERAT